

1^{re} année de master: Relations internationales DU1 Pratiques professionnelles des Relations Internationales Contenu des enseignements

SEMESTRE 1 : 252h de cours

DROIT ET RELATIONS INTERNATIONALES

Relations internationales

Institutions politiques et administratives de la France

Institutions politiques et administratives du Royaume Uni ou des Etats-Unis, de l'Allemagne ou de l'Espagne, de l'Italie (*Séminaire en langues étrangères en fonction du pays concerné et de la combinaison linguistique de l'étudiant*)

ECONOMIE, MARKETING ET GESTION

Relations économiques internationales

Sciences de l'information et de la communication

Introduction au marketing

Outils de gestion et de comptabilité.

TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

Techniques de négociation (*jeux de simulation*)

Français : écrits professionnels.

LANGUES DE TRAVAIL ET D'INITIATION

Perfectionnement des langues de travail

Cours d'initiation ou de perfectionnement -*au choix de l'étudiant : chinois, russe, arabe ou polonais*- obligatoire et assuré à l'institut. En dehors de ces dernières, il est possible de continuer une langue étrangère 3 dans un des instituts de langues de l'Université

Séminaires en langues étrangères : les institutions politiques et administratives du pays de la langue étrangère de l'étudiant.

SEMESTRE 2 : 312h de cours

DROIT ET RELATIONS INTERNATIONALES :

Séminaire de géopolitique

Droit international public

Droit diplomatique et consulaire

Relations extérieures² du Royaume Uni ou des Etats-Unis, de l'Allemagne ou de l'Espagne ou de l'Italie (*Séminaire en langues étrangères en fonction du pays concerné et de la combinaison linguistique de l'étudiant*)

INFORMATION ET COMMUNICATION

Communication interpersonnelle

Sociologie des médias

MARKETING, COMMERCE INTERNATIONAL ET GESTION

Marketing international

Financement et techniques du commerce international

Outils de gestion appliqués

TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

Techniques de relations publiques

Français : écrits professionnels

LANGUES DE TRAVAIL ET D'INITIATION

Perfectionnement des langues de travail

Cours d'initiation ou de perfectionnement -*au choix de l'étudiant : chinois, russe, arabe ou polonais*- obligatoire et assuré à l'institut. En dehors de ces dernières, il est possible de continuer une L.E. 3 dans un des instituts de langues à l'Université

Séminaires en langues étrangères : les institutions politiques et administratives du pays de la L.E. de l'étudiant.

STAGE PROFESSIONNEL

Stage pratique de 2 mois minimum à partir du 1^{er} juin, fondé sur un projet professionnel international en France ou à l'étranger